

# BTS Hôtellerie restauration

Le Contrat de Professionnalisation s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus. Ce contrat offre la possibilité d'obtenir un diplôme mais également une expérience professionnelle. C'est une formule 3 en 1 : 1 diplôme, 1 métier et 1 salaire.

L'École Hôtelière de Provence (EHP) propose deux BTS Hôtellerie restauration.

Son service Relations Entreprises développe des connexions étroites avec les restaurateurs et les recruteurs de services hôteliers de la région afin de proposer aux étudiants d'intégrer des structures capables de les accueillir et de développer leurs compétences professionnelles.

L'école fait ainsi bénéficier à ses étudiants de son réseau d'entreprises partenaires.